HAL
open science

La relation famille-école à la Réunion, vers quel nouveau paradigme ?

Thierry Malbert

To cite this version:

Thierry Malbert. La relation famille-école à la Réunion, vers quel nouveau paradigme ?. Mylène Lebon-Eyquem. Paroles d'enfants, d'adolescents et d'adultes sur l'espace familial et scolaire dans l'Océan Indien : vers une démarche intégrative des différents points de vue exprimée ?, Presses Universitaires Indianocéaniques, 2019, 978-2-490596-03-4. hal-04456848

HAL Id: hal-04456848

https://hal.univ-reunion.fr/hal-04456848

Submitted on 14 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La relation famille-école, vers quel nouveau paradigme ?

Thierry MALBERT
Maitre de conférences en sciences de l'éducation
Université de La Réunion

En ce XXIème siècle marqué par de profondes mutations économiques et sociales, la fonction parentale ne s'apprend plus essentiellement par modelage intergénérationnel opératif dans des systèmies familiales stables connues et reconnues. Dans un contexte d'évolution sociétale rapide, les parents éprouvent parfois un sentiment d'isolement (Larose, Terrisse, Bédard et Karsenti, 2001), face aux problématiques liées à l'éducation de leur enfant.

De nombreux facteurs en sont la cause : l'évolution rapide de nos sociétés, la dispersion géographique des familles, l'affaiblissement des solidarités familiales, la modification des rapports hommes-femmes, la place des parents dans l'éducation de l'enfant, l'augmentation très sensible du nombre de familles monoparentales et recomposées (Pithon, Prèvot, 2005).

Dans ce contexte les parents se trouvent confrontés à des questionnements, à des problèmes demeurant sans réponse. Souvent démunis, certains recherchent des points de repère, des informations, voire un accompagnement. Dés lors des besoins nouveaux apparaissent, (Pithon, Prèvot 2005) dans l'accompagnement à la parentalité (Malbert 2012).

Par ailleurs les institutions éducatives, et à travers elles l'école, connaissent également des difficultés croissantes à jouer leur rôle, considérant bien souvent à défaut, qu'elles doivent prendre en charge ce qui relèverait selon elles de l'éducation familiale. Les parents délégueraient une part croissante de leurs responsabilités à des institutions telles que l'école. Ce désengagement des parents, se traduirait par une démission de leur rôle et fonction. Ainsi seraient-ils moins disponibles, moins aptes à assumer leur rôle ?

Les chercheurs et professionnels qui étudient les relations entre l'école et la famille sont en accord pour dire que ce lien ne va pas de soi. Face à des parents se comportant comme des consommateurs d'école (Baillon 1982) ou des parents démissionnaires (Kellerhals, Montandon 1991), l'école prend souvent une posture de juge envers ceux-ci et fait des « reproches » aux familles (Gayet 1999).

A La Réunion, les relations entretenues entre le système éducatif et les familles ont longtemps été distantes et malmenées par des craintes et des peurs réciproques (Malbert 2007). Ces deux instances, qui sont à la base de la socialisation de l'enfant ont pourtant pour mission d'élever et d'éduquer les jeunes générations afin de les rendre autonomes et de faciliter leur intégration dans la société et la vie professionnelle.

Loin sans faut de décrier les blessures des enfants malmenés pendant des générations par des parents et enseignants trop distant les uns des autres et bien souvent en marche opposé, on constate depuis les années 2000 une évolution contraire qui tend à un rapprochement des deux premières instances de socialisation que sont la famille et l'école (Perrier 2005).

Aux formes de mésalliance communautaire se met peu à peu en place des formes d'alliances éducatives traduite par le concept de coéducation (Pourtois, 2014). Tout principe coéducatif permet aux adultes qui ont de près ou de loin un rôle avec un enfant, d'entrer en relation pour une meilleure coopération. C'est donc sous l'égide du partenariat que les relations entre la famille et l'école s'encrent peu à peu aujourd'hui.

A travers ce champ d'approche théorique, peut-on parler d'un nouveau paradigme dans la relation famille-école en contexte réunionnais ? Nous articulerons nos éléments de réponses en alternant des sources bibliographiques et analyses de terrain à travers deux parties : la relation famille-école autrefois, et la relation famille-école aujourd'hui.

I Rapport entre l'École et la Famille au cours du temps

Une relation inexistante entre l'école et les familles sous la IIIe République

Au XVIIème siècle, l'enfant devient élève. D'après Philippe Meirieu, dans la tradition française, l'État c'est la raison et la famille, la superstition (Meirieu, 2000). Il s'agit alors de soustraire l'enfant à son milieu familial pour que la fonction éducative soit entièrement déléguée à l'institution scolaire.

Sous la troisième République, les lois de Jules Ferry de 1881 à 1883 ont instauré les principes clés de notre école républicaine : la gratuité, l'obligation scolaire et la laïcité[1], dans un contexte de défiance de l'État à l'égard des familles. A cette époque, les parents étaient loin d'être des interlocuteurs privilégiés de l'école. Les enfants étaient en quelque sorte arrachés à leurs familles. Par ailleurs, cette séparation consentie s'explique par le monopole de l'église qui instaure l'enseignement du catéchisme. Pour cela, elle organise l'alphabétisation du peuple qui, souvent, se fait contre la volonté des parents et l'école reste encore un pouvoir public extérieur aux familles. En effet, l'objectif de Jules Ferry était de soustraire les enfants de l'influence de l'église et de les instruire sur les bases d'une République « unie, fraternelle et indivisible » faite de valeurs universelles, orientée vers le caractère émancipateur et égalisateur du savoir à l'encontre de tous les particularismes résiduels. Par conséquent, l'élève devient le messager de l'école dans la mesure où il introduit les valeurs de l'école dans sa famille (Perrier 2005).

Dans la lettre adressée aux instituteurs en 1885, il incombe aux hussards noirs d'instruire la morale aux enfants et de laisser l'instruction religieuse aux familles[2]. Cependant, il leur demande de respecter la morale des bons pères de famille. Étant des fils de la révolution, ils partageaient la valeur commune à enseigner. A l'inverse, les enfants des paysans, devraient être arrachés de ces derniers pour les conduire à la lumière, en l'occurrence, à la raison. Ce lien, autrefois établi, où chacun se retrouvait dans son rôle sans interférences, a été bouleversé par le modèle de la Ve République. Le système éducatif se démocratise alors.

[1] Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire.
[2] Lettre du 17 novembre 1883 adressée aux instituteurs concernant l'enseignement moral et civique.

Au XXème siècle, apparaît une volonté de construire une relation entre l'école et la famille. En effet, la Réforme Jean Berthoin en 1956 a prolongé la scolarité jusqu'à l'âge de 16 ans. Avec la massification du système éducatif les parents se voient attribuer en 1968 le droit d'être représentés au conseil d'administration et aux conseils de classe. En 1975, la loi de René Haby stipule que « l'éducation de l'enfant est d'abord de la responsabilité de la famille ». De plus, cette réforme Haby a démocratisé l'accès à l'enseignement du secondaire à tous les enfants de la nation sans aucune discrimination[3]. Ainsi, quel que soit l'origine socioculturelle des parents, toutes les familles sont enfin reconnues dans l'école.

En réalité, jusque-là, l'école fonctionnait dans une optique d'identification et de prélèvement des élites dont témoignaient les tests sélectifs d'entrée en 6ème qui ont disparu en 1957. En fait, très peu d'élèves allaient au lycée, la majorité était orientée dans des classes de fin d'études. A cette époque, l'école était plus sélectrice qu'intégratrice. Les parents ne s'opposaient pas à ce que l'école décide de l'avenir de leurs enfants car l'ascenseur social fonctionnait pour tous les élèves selon leurs résultats scolaires. Progressivement, les attentes des parents ont changé, car l'école est en charge de générations entières et non plus seulement des flux sélectionnés. Cela a entraîné une inflation scolaire dénoncée par Marie Duru-Bellat en 2008. Celle-ci se traduit par le fait que l'école ne peut plus garantir à tous les élèves la promotion sociale ni même le maintien dans sa catégorie socioprofessionnelle d'origine. Face aux crises économiques et à la montée du chômage qui suit les trente glorieuses, l'école est désormais davantage perçue comme un rempart contre l'exclusion. Dés-lors la relation famille-école va connaître un enjeu différent à l'aube du XXIème Siècle.

La relation École-Famille à La Réunion au XX e Siècle.

A l'image de la société coloniale et post coloniale, la relation école-famille à la Réunion se construit difficilement à travers des peurs réciproques (Simonin, Wolf, 2003).

L'école à La Réunion possède deux caractéristiques : elle est jeune et s'est développée de manière accélérée. En effet, si après les lois Ferry de 1881 et 1882, et dès le début du XXème siècle, tous les petits français (de l'Hexagone) allaient à l'école primaire il n'en est pas de même pour la colonie de la Réunion. C'est bien après la départementalisation (1946), soit dans les années 1960, que l'on assiste à la massification et la démocratisation de l'école.

Le rapport à l'école pour les familles réunionnaises n'est donc pas le même qu'en métropole puisque les historicités comme les spécificités sont tout aussi singulières. A l'instar de la France métropolitaine, La Réunion connaît des obstacles tels que la jeunesse du système éducatif, la forme de la pyramide sociale, les contextes linguistiques, culturels et sociaux- économiques, le rapport aux savoirs et le rapport à l'école.

Jusqu'aux années 80 il est difficile pour de nombreux enfants « d'avoir des parents réunionnais, trouvant spontanément les clés des bonnes conduites éducatives contemporaines alors que nombreux viennent d'un monde pauvre en livres et en jouets, qu'ils ont grandi dans une maison avec peu d'espace et de moments réservés au travail scolaire. » (Squarzoni 1992).

[3] Loi n°75-620 du 11 juillet 1975 relative à l'éducation, Loi Haby.

Autrement dit « comment pourrait-on reprocher à des parents de ne pouvoir aider leurs enfants dès lors que leur culture d'origine, leurs activités professionnelles ou leurs propres différences dans l'existence les rendent étrangers aux réalités quotidiennes de l'école ? Nous pouvons dire que le degré d'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants est dépendant de nombreux paramètres.

Il est important de resituer le contexte dans lequel se trouve La Réunion dans la première partie du XXème siècle. L'île est alors une société coloniale rurale élitiste ou l'école existe mais peu d'enfants s'y rendent. Dans les hauteurs de l'île on note un fort absentéisme et les enfants ne fréquentent les bancs de l'école que quelques années ; de 6 à 10 ans en moyenne. Pour de nombreux parents issues des milieux populaire, l'école n'est pas la culture de leurs ancêtres et il est plus important pour eux que les enfants leurs viennent d'abord en aide aux travaux des champs et de la maison. L'aide à la réussite scolaire n'est pas un objectif premier dans les fonctions parentales de l'époque. Dans une société coloniale ou tout se reproduit à l'identique de génération en génération, les parents, surtout les pères, ne trouvent quasiment aucun intérêt à envoyer leurs enfants s'instruire à l'école car de toute évidence ces derniers feront le même métier qu'eux. Les enfants sont souvent perçue avant tout comme des bras, ils participent activement à l'économie et aux formes de solidarités familiales. Ce modèle de société sans mobilité sociale et économique dans lequel tout se reproduit à l'identique à travers le temps, produit dans la réalité du quotidien un rapport tendu entre savoir populaire et savoir savant. Ces tensions ont longtemps engendré de nombreux freins chez les parents pour favoriser l'accès de leurs enfants à l'école.

Les travaux de Paule Fioux sur le rapport à l'école entre les deux guerres, dans lesquels elle relate certains récits de vies des écoliers sur leurs meilleurs et pires souvenirs de l'école, permettent de mieux approcher ces réalités :

« Mes bons souvenirs, c'était d'aller à l'école, j'aimais bien mes camarades et le travail d'école. Nous étions des enfants qui aimions jouer. On était plus libre qu'à la maison où il y avait toujours à faire un petit boulot. A l'école je ne gagnais pas des coups au moins (Gol les hauts) ».

« Mes pires souvenirs c'était de faire des kilomètres à pieds sous la pluie et le soleil, le repas froid à midi et me lever à quatre heures du matin pour aider maman à cuire le repas qu'on devait porter à l'école (Ravine sèche) ».

« Mon papa ne savait pas lire, pour lui : y a école demain, tu n'y vas pas, tu vas gratter la canne, tu ne peux pas lutter contre lui car tu prends une calotte, tu es obligé de l'écouter (Trois bassins) ».

« L'école a changé le cours de ma vie car j'ai changé de niveau social, c'est pareil pour les gens de ma génération, on a accédé à des responsabilités dans la cité, c'est plus tard que je l'ai compris (Le Port) ».

Ces récits de vies nous permettent de bien situer les contextes peu faciles des apprenants du milieu du XXème Siècle à La Réunion. Pour de très nombreux réunionnais les représentations de leurs parent sur l'école sont fortement éloignées de celles des enseignants, de plus ces derniers ne font rien pour faciliter les relations entre les familles et l'école. Ce cadre va évoluer progressivement avec les effets de la départementalisation notamment à partir des années 70-80.

II La relation famille-école à partir du XXIème siècle

En l'espace d'un siècle d'école républicaine, le rapport des familles à l'école s'est profondément transformé.

Un ensemble de textes réglementaires, de dispositifs et d'actions incite désormais à l'ouverture de l'école en direction des familles et au renforcement des liens entre les différents acteurs de l'éducation, dans et hors l'institution scolaire. Les parents et les acteurs de l'institution scolaire établissent des rapprochements, tissent des liens, mais leur «confrontation» à la fois pratique et symbolique, met également au jour des malentendus, de profonds désaccords et d'incompréhensions mutuelles (Perier, 2005).

Dans ce nouveau temps, il est fait appel de façon récurrente à la coopération des parents, à leur implication et plus largement, au partenariat avec les acteurs locaux. Le partenariat représente le mode de coopération que l'institution scolaire a inventé pour tenter de réguler la division du travail éducatif et la répartition des rôles entre les acteurs mobilisés.

Pourtant, comme le souligne Pierre Perrier, la relation famille-école est particulièrement complexe car elle comporte au moins trois dimensions. La première renvoie au degré d'articulation entre la socialisation familiale initiale et les exigences scolaires. La seconde correspond aux différentes facettes de l'accompagnement familial de la scolarité, dont les interactions parents/enseignants sont une composante essentielle. La troisième est celle de la participation collective des familles au fonctionnement des établissements scolaires, notamment à travers leurs représentants associatifs (Perrier, 2005).

Les liens entre la socialisation familiale initiale et les trajectoires scolaires des enfants ont fait l'objet de nombreuses études, dans le but notamment d'éclairer les causes de l'«échec scolaire» des enfants de milieu populaire. De nombreux travaux se sont intéressés aux méthodes éducatives de différentes catégories de familles (Lahire, 1995). Certains concluent à l'existence de styles éducatifs parentaux qui semblent conduire à des meilleurs résultats scolaires quel que soit le style de l'enseignant.

Aussi importante soit-elle, la socialisation familiale initiale n'est qu'une dimension de la relation famille-école. Les transformations du système social et du système scolaire exigent aujourd'hui un accompagnement familial plus intense de la carrière scolaire de l'enfant. Cet accompagnement comprend plusieurs facettes, depuis le suivi quotidien des devoirs à la maison, les échanges avec les enseignants et le choix des filières et des options jusqu'au soutien scolaire. Malgré une évolution générale vers une plus grande mobilisation familiale dans ce domaine, des différences importantes demeurent entre les familles appartenant à différentes catégories sociales.

Si de nombreux travaux de recherche (Giuliani & Payet 2015, Kherroubi 2008, Périer 2010, Rayou, 2010, Thin 1998) démontrent que tous les parents, quels que soient les milieux, souhaitent que leurs enfants réussissent à l'école, les enquêtes sociologiques montrent certaines distinctions entre tous les parents dans les échanges avec l'école. Les familles des classes supérieures et des

classes moyennes estiment que l'éducation des enfants nécessite un travail commun enseignants/parents, alors que la majorité des familles populaires conçoivent l'école comme une entité distincte où la transmission des connaissances et l'inculcation d'une discipline doivent se faire indépendamment de la maison. On perçoit clairement ces différences à travers la fréquence des échanges avec les enseignants. Les parents des classes supérieures sont moins dépendantes des enseignants car ils disposent d'autres ressources à l'intérieur ou à l'extérieur du système scolaire pour influer sur la scolarité de leurs enfants. Ils n'en sont pas moins demandeurs de rencontres individuelles ou collectives avec les enseignants, qui les perçoivent souvent comme étant «trop interventionnistes» ou, a contrario, «trop désinvoltes». Les parents des classes moyennes entretiennent beaucoup plus souvent de bonnes relations avec les enseignants en raison de leur proximité sociale avec ces derniers, mais aussi du fait qu'ils se plient volontiers au rôle de «bon parent», cherchant autant à échanger des informations qu'à produire une bonne impression. A l'opposé, les parents de milieux populaires, et parmi eux, davantage encore, les parents immigrés, sont le plus souvent décrits par les enseignants comme mal à l'aise dans les situations d'interaction, quand ils ne sont pas absents. Seules les familles porteuses d'un projet de réussite scolaire recherchent une alliance stratégique avec les enseignants, mais celle-ci demeure fragile et semble s'estomper au niveau de l'enseignement secondaire (Perrier 2005).

Afin de consolider ces liens essentiels trop souvent fragiles entre les deux premières instances de socialisation que sont la famille et l'école, depuis le début de ce siècle, des textes officiels s'attachent à définir les droits des parents d'élèves. Depuis 2006 les parents sont en effet cités comme les premiers éducateurs et de nombreuses circulaires indiquent le renforcement de la coopération entre les parents et l'école dans les territoires[4].

Ce cadre évolutif et novateur de la législation dans la relation famille école permet désormais de rencontrer sur le terrain une typologie plurielle de relation allant d'une relation traditionnelle marqué par une suprématie décisionnelle et participative du corps enseignant à un décloisonnement dans lequel les parents s'impliquent et participent beaucoup plus.

La relation traditionnelle :

La relation famille-école dans ses formes traditionnelles est minimaliste autant dans sa forme que dans le fond.

Les contacts entre les parents et l'équipe éducative sont peu nombreux, ils se résument au mieux à trois moments dans l'année : la réunion de rentrée, la réunion parent-professeur et la fête de l'école en fin d'année. La réunion de rentrée (ou de pré-rentrée), surtout dans les petites classes de maternelle, est un rendez-vous important à travers lequel les parents reçoivent les codes de l'école : horaires, liste des effets scolaires, détails sur les sorties, la méthode pédagogique, les attentes des enseignants sont transmis aux parents à ce moment-là. C'est un moment important pour installer une dynamique dans la relation. L'affluence des parents à ces rencontres est proportionnellement décroissante au fur et à mesure que le niveau d'étude de l'enfant s'élève. Le deuxième rendez-vous correspond à la réunion parent-professeur de fin de premier semestre. Cette rencontre est la rencontre phare de l'année, là vont se retrouver pour la première fois face à

[4] Circulaire N° 2013-142 du 15 octobre 2013 : Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires.

face les parents et les enseignants. Les représentations de chacun construites par les actions et dires de leur enfants et de leur élèves au cours de l'année vont pouvoir être confirmées ou pas.

De ces échanges, des conseils vont être donnés pour mieux faire. Si le taux de participation des parents à cette rencontre est relatif à chaque établissement, on constate que l'on y retrouve bien souvent les parents des élèves qui suivent le plus. Les parents des élèves en difficultés, pour des raisons de comportement ou de faiblesses dans les apprentissages, ne sont que rarement là. Le choix des parents de ne pas rencontrer les enseignants, souvent en lien avec un passif scolaire douloureux, accentue d'autant plus les difficultés pour les élèves puisque ceux-ci se retrouvent seuls entre deux mondes qui opèrent différemment. Enfin, la fête de l'école vient clore l'année. Si les parents semblent venir plus nombreux à ce rendez-vous plus festif, ils sont encore bien souvent perçu, de manière classique, comme des exécutants. L'école les sollicite afin de leur demander une aide matérielle : conception de gâteaux, aménagement des stands, des tables et bancs…. Dans un rapport traditionnel les parents ne sont pas assez impliqués en amont du projet et de ce fait ils l'intègrent une fois que tout est décidé, ne pouvant ainsi donner leur avis. Cet état de fait limite les prises de parole comme toute dynamique partenariale.

Une relation nouvelle, le tournant les années 1990/2000:

La massification scolaire qui se produit au cours des années 60 et 70 va entraîner peu à peu une évolution dans la relation famille-école. L'école se banalise et tous les enfants sont scolarisés, pourtant face à l'illettrisme, à la violence scolaire et au chômage qui perdure, les parents souhaitent un regard plus soutenu sur l'école.

Parallèlement face aux difficultés sociales notamment urbaines, souvent liées aux chômages et à la non intégration des enfants des migrants, deux courants idéologiques apparaissent : Le premier rend les parents responsables des problèmes sociaux: « les banlieues brûlent, c'est la faute aux parents ». Cette pensée tant à renforcer la culpabilisation des familles sans leur apporter de guidance. Le second prend tout autant en compte les difficultés de socialisations de la jeunesse, mais tend à renforcer les compétences parentales pour pallier aux pertes de repères intergénérationnels: « faire avec les parents ».

Dans ce contexte, des actions d'aide et de soutien à la parentalité vont se mettre en place, répondant ainsi à une réelle attente. L'action publique à travers ses institutions compétentes, tel que le Ministère de l'Education Nationale, tente de pallier les lacunes pouvant exister en matière d'information, de construire des ponts entre école et famille et tâche d'élaborer par la médiation et la communication, une meilleure prise en compte des besoins ressentis par les parents. Animés par la volonté d'assurer une meilleure implication des parents dans la réussite éducative de leurs enfants, les dispositifs d'aide à la parentalité sont multiples et variés quant aux moyens mis en œuvre et aux spécificités d'intervention.

En lien avec l'évolution de la législation et les nombreux débats menés par le système éducatif, le soutien à la parentalité se développe tant sur le champ des politiques socio-éducatives (Durning, 2006) que sur le champ de l'école et des relations intra-familiales

La recherche qui tend de plus en plus vers la problématique de la coéducation oriente le discours sur la possibilité qui est donnée aux parents de se positionner sur le choix des valeurs qu'ils désirent transmettre. Il est aujourd'hui beaucoup plus question de proposer un discours discursif aux parents et aux jeunes, et d'améliorer le sens qu'ils donnent aux valeurs transmises, mais aussi à l'importance de transmettre et d'éduquer leur enfant (Malbert 2016). Le soutien à la parentalité s'adresse donc à tout parent désireux de trouver une aide pour assumer son rôle. Il convient donc de distinguer le soutien aux fonctions éducatives parentales du soutien à la parentalité. L'éducation parentale a pour but de les aider à mieux actualiser leurs ressources éducatives, à développer leur sentiment de compétence éducative, et ainsi à mieux organiser et utiliser les ressources éducatives de leur environnement (Prèvot, 2010).

Dans les établissements scolaires du premier et second degré, le rapprochement entre la famille et l'école date des années 70, notamment avec l'arrivée des parents dans les différents conseils. Plus proche de notre époque, en 2006 les parents deviennent dans les textes les premiers partenaires de l'école. Le BO n° 11 du 18 mars 2010 précise que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Ils sont donc, dans leur relation avec l'École, dans une situation de partenariat et de responsabilité. Dans le même sens, le BO n°38 du 21 octobre indique la reconduction et l'extension de l'opération : « Ouvrir l'École aux parents pour réussir l'intégration ».

Dans la réalité, les actions menant à soutenir les parents dans leur rôle tendent à se multiplier et l'Ecole ne reste pas insensible à ces rapprochements avec les familles.

Nous remarquons en effet que cette relation entre la famille et l'école évolue davantage vers des contacts réciproques, motivés par un meilleur suivi, pour le bien-être des enfants (Malbert 2007, 2015). En lien avec l'évolution de la législation et les nombreux débats menés par le système éducatif, le soutien à la parentalité se développe donc tant sur le champ des politiques socio-éducatives (Durning, 2006) que sur le champ de l'école et des relations intrafamiliales. Sa mise en place passe par la création dans les Etablissements scolaires de salle des parents (dans lesquelles les parents peuvent venir librement dialoguer et être écouté), par la responsabilisation de parents relais (qui dynamisent et assurent ce lien entre ces deux instances de socialisation) et enfin par toute une série d'activités variées et innovantes qui vont permettre aux parents comme au personnel éducatif de changer leurs représentations et de véritablement s'investir avec plus d'interaction. Il convient de souligner l'importance et l'ampleur de l'implication des associations des parents d'élèves qui ont su, bénévolement, donner de leur temps pour s'impliquer et créer de véritables liens.

Nous sommes déjà bien loin des valeurs, bonnes ou mauvaises, imposées par la société, l'école et / ou la famille, auxquelles les enfants devaient se référer sans en comprendre le sens. Il est aujourd'hui beaucoup plus question de proposer un discours discursif aux parents et aux jeunes, et d'améliorer le sens qu'ils donnent aux valeurs transmises, mais aussi à l'importance de transmettre et d'éduquer leur enfant. La sensibilisation et les actions portent donc davantage sur la question du choix et de la réflexion à partir de leur propos.

Le fait que des activités d'approche soient réalisées par des groupes de parents est également très important. Les parents relais sont ainsi mis au même niveau que l'équipe éducative ou le psychologue scolaire… Les animateurs éducatifs descendent de leur estrade pour partager avec

plus d'égalité une réflexion commune. Ainsi les parents peuvent s'impliquer davantage et se professionnaliser sur un axe famille-école enfin révélé.

Nous entrons donc progressivement dans une dimension Co éducative dans laquelle famille et école vont éduquer ensemble (Pourtois 2014). La question de la coéducation et la gestion des parents d'élèves peut se réaliser si ces deux instances construisent une relation de confiance à travers un partenariat. Pierre Perier (2005) précise quels sont les effets du partenariat famille école. Selon lui, il existe deux aspects : d'une part, un impact sur la scolarité, induite par une relation positive entre la participation des parents (visites, réunions à l'école, ...) et les résultats scolaire de l'enfant. D'autre part, l'incidence sur l'image de soi des parents joue un rôle clé dans la construction du sens donné à l'école, et au-delà, dans les performances. Ces deux aspects nous laissent supposer que les enfants apprennent d'autant mieux que les échanges entre parents et enseignants sont centrés sur les apprentissages scolaires et animés d'une intention partagée de faire réussir l'enfant. L'offre du partenariat contribue à favoriser le rapport stratégique que certains entretiennent à l'école. D'autre part, l'incitation au partenariat se heurte à l'absence ou à la moindre fréquentation des familles déjà les plus à distance de l'école.

Des actions pour construire la relation de confiance

Afin d'avoir une approche plus fine des expérimentations et innovations en matière de coéducation, nous avons mené une recherche auprès de 17 écoles primaires de la ville du Port à La Réunion. La méthodologie de recherche déployée croise :

- des observations in situ (situations authentiques dans et hors des murs de l'école, situation de formation, notes ethnographiques, observation participante…),

- des collectes de traces variées (films, documents écrits, projets)

- des discours (questionnaires, entretiens, échanges informels…).

Notre analyse rend compte de la combinaison des distances et des regards selon les particularités du terrain réunionnais. Les actions relevées sur le terrain dans les 17 écoles permettent d'amener une série de proposition qui paraissent effectives. Parmi elles on retrouve l'ouverture de l'école aux parents sur des moments différents que les traditionnelles réunions parent-professeur ; le changement des représentations des acteurs de l'éducation de l'enfant en facilitant les rencontre en dehors de l'école et l'acquisition progressive de nouvelles postures pour amener la confiance.

Comment passer d'une situation de défiance à une relation de confiance ? Les points cités ci-dessous sont les synthèses des analyses de terrain des actions mises en œuvre sur la circonscription du Port à la Réunion.

-Se donner du temps notamment en échelonnant la rentrée afin de mieux connaître les parents et installer la confiance réciproque.

-Se connaître hors de l'école en organisant des sortie parents /enseignants hors des murs telle qu'une journée à la plage en début d'année avec des activités sportives et ludiques.

- Améliorer l'accueil et augmenter la présence des parents dans les murs. Faire entrer les parents pour le café des parents : café, groupe de parole, expert, animateur.

- Travailler sur une démarche d'inclusion de toutes les familles, en prêtant attention à une représentation de tous les parents à toutes les occasions.

- Bien communiquer avec les familles afin de renforcer la conscience que le jeune doit toujours être au cœur de la rencontre, et qu'il faut toujours au préalable préciser les règles de l'échange en termes de temps, de contenus et d'objectifs : les inviter et non les convoquer.

- Organiser le planning des rencontres et activités annuelles avec les parents. Proposer aux parents le choix parmi un éventail de possibilités pour leur participation effective à la vie de l'établissement.

-S'amuser ensemble : Proposer des rencontres sportives et créatives parents/enseignants/élèves.

- Organiser un pique-nique des parents le mercredi midi en début d'année, pour maintenir la communication.

- Proposer une journée des familles, avec et par les familles : partager la culture et la cuisine des parents.

« Faire avec les parents »

- Organiser des ateliers avec les parents autour d'un projet tel que le jardinage, la lecture de contes, les jeux de société.

-Inviter les parents dans les classes pendant les heures scolaires pour leur montrer comment on travaille dans la classe. Comprendre que ce n'est pas la réponse juste qui prime mais l'acquisition des connaissances.

-Valoriser les parents sur leurs savoirs faire, savoirs, répertorier les compétences des parents autour des savoir-faire traditionnels et établir un calendrier pour recevoir ces parents tout au long de l'année « les vendredis des parents ». L'action « les parents ont du talent », est un projet artistique qui valorise les savoirs des parents par les parents.

- Partager un repas type « auberge espagnole » deux fois par an avec les parents.

« Rencontrer les parents différemment »

- Les parents sont invités à la dernière journée d'une classe pour que les enfants présentent leurs travaux. A cette occasion les enfants s'expriment devant les parents dans la classe.

- Valorisation des travaux d'enfants « exposition » pour avoir une répercussion positive sur le climat de l'école.

- Apprendre ensemble en faisant intervenir une association ou instance extérieure à l'école. Exemple : rencontrer les pompiers avec une journée à l'école pour apprendre les 1ers gestes de secours, parents présents. 2ème journée à la caserne.

- Favoriser les liens intergénérationnels dans la classe : les grands-parents sont invités à apporter leurs savoir-faire, histoire de vie : « les gramouns à l'école ».

- Renforcer le lien famille-école sur les apprentissages et la pédagogie.

« Les enfants enseignent aux parents ».

- Favoriser la mise à disposition « d'espaces parents » dédiés aux rencontres individuelles et collectives.

- S'appuyer sur les parents tuteurs : Faire intervenir les parents le plus dynamique dans « l'espace parent ». Ces parents initiés vont soutenir et progressivement accompagner d'autres parents.

Les points relevés marquent tous une prise de conscience pour engager autrement la relation. Il s'agit d'éduquer l'enfant ensemble et de se donner les moyens pour qu'une dynamique d'actions puisse être crée entre la famille et l'école. Les acteurs de l'enseignement comme les parents les plus ouverts à l'école et au bien être de leur enfant l'ont compris. D'autres sont sur la voie de ce nouveau paradigme.

Conclusion

L'expression des deux terrains présentés dans cet article montre un fort écart dans la qualité de la relation famille-école sur un siècle. Des récits de vie de l'état de la relation dans l'entre deux guerres (Fioux) aux relevés de terrain des années 2010 (Malbert), à La Réunion la relation entre les deux premières instances de socialisation des enfants a évolué vers plus de contacts pour la réussite de l'élève et pour le bien être de la famille et des équipes éductives.

Ces propositions tendent vers une nouvelle posture d'une école plus ouverte amenant le changement dans les regards réciproque et donc plus de confiance. On voit là le passage progressif d'une situation de défiance à une relation de confiance.

Le législatif et les instances éducatives vont dans le sens d'une ouverture à d'autres approches, cette fois avec les parents: écoute de leurs besoins, création d'espaces et actions pour maintenir et renforcer la relation. Cette forte volonté de changer de paradigme sur la place des familles dans l'école corrobore le développement sociétal institué depuis 50 ans dans lequel plus de liberté, d'égalité et de responsabilité sont donnés à l'humain afin qu'ils renforcent son pouvoir d'agir sur lui-même : l'empowerment.

Plus concrètement, on donne plus souvent la parole aux parents et le sens donné aux apprentissages est plus partagé. Les représentations des parents et des enseignants évoluent réciproquement.

Si cette dynamique tend à s'étendre et à toucher de plus en plus les acteurs de l'éducation, elle rencontre cependant encore des freins de la part de certains parents qui ne viennent toujours pas vers l'école. Parallèlement, même si les lois et dispositifs les y amènent peu à peu, certains établissements et enseignants restent quelques peu frileux à s'investir différemment avec les parents. La parole des enfants est encore peu prise en compte dans ces nouvelles approches de la place des familles dans l'école.

Face à ces freins, le concept inclusif de la cité de l'éducation (Pourtois AIFREF) qui tend à intégrer tous les acteurs de l'éducation des enfants de la cité, apparaît structurant. Ce concept repose sur l'idée d'une communauté qui, articulant les sphères politiques, scientifiques et socio-

pédagogiques (les parents, les enseignants, les intervenants sociaux, les entreprises…), fait du partenariat école-famille-société le substrat du processus éducatif. Ainsi la reliance entre tous les acteurs de l'éducation de l'enfant semble une nouvelle étape pour dépasser la relation famille-école et l'englober dans une logique coéducative globale. Le proverbe africain « il faut tout un village pour éduquer un enfant » reprend alors tout son sens même au cœur de nos urbanités.

Bibliographie :

Baillon, R,. Le choix du collège : le comportement « éclairé » des familles. Revue française de sociologie. 1986 pp. 719-734

Cyrulnik, B., Pourtois, J-P., École et résilience. Odile Jacob. 2014

Dubru-Bellat, M., L'inflation scolaire, coll. La République des idées, éd du Seuil, 2006.

Durning, P., Acteurs, processus et enjeux, L'Harmattan. 2006

Gayet, D,. L'école contre les parents. Paris, INRP Rapport - n° 2006-057. 1999

Giuliani, F,. Payet, J-P., « Les relations école-familles à l'heure de la proximité », Éducation et société, n° 34, 2014

Kellerhals, J,. Montandon, C,. Les stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale et éducation des préadolescents. Revue française de pédagogie Année 1992. pp. 124-126

Kherroubi, M., Des parents dans l'école, Spirale - Revue de recherches en éducation, 2008 pp. 246-247

Lahire, B., Tableaux de familles, Hautes Etudes, Seuil, 1995

Latchoumanin, M,. Malbert, T,. Famille et parentalité : rôles et fonctions entre tradition et modernité. Paris, L'Harmattan. 2007.

Larose, F,. Terrisse, B., Bédard, J,. et Karsenti, T,. 2001, Les besoins parentaux au regard de la formation à l'implication scolaire au Québec, in La revue internationale de l'éducation familiale 2008/1 (n° 23) Soutien à la parentalité, les attentes des parents. L'Harmattan.

Malbert, T,. L'éducation familiale, quels nouveaux défis? Parents, enfant et école. Paris, Karthala 2012.

Malbert, T,. Education familiale dans l'océan Indien. Revue Internationale en Education Familiale. N°38. L'Harmattan. 2016.

Meirieu, P., L'École et les parents : la grande explication, éd. Pocket, Plon, 2000.

Perier, P,. Ecole et familles populaires. Sociologie d'un différend. Collection «Le sens social», Presses Universitaires de Rennes, 2005.

Pithon, G., Prèvot, O,. Les attentes de parents français à l'égard du soutien à la parentalité. La revue internationale de l'éducation familiale. 2008/1 (n° 23). Soutien à la parentalité, les attentes des parents. L'Harmattan.

Pourtois, J-P., Desmet, H,. Eduquer, c'est l'affaire de tous : la Cité de l'éducation. 2014.

Prévôt, O., Intervenir auprès des parents, réfléchir, construire et expérimenter des projets dans un contexte européen, Paris, Familles rurales. 2010.

Rayou, P., Faire ses devoirs. Enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire, Presses universitaires de Rennes, coll. « Paideia », 2010. Observatoire départemental de la Réunion

Simonin, J., Wolf, E., Familles et école à La Réunion. Regards anthropologiques et sociologiques, in École et éducation, Univers créoles 3, Paris, Économica-Anthropos, p. 143-168, 2003.

Squarzoni, R., Evolution de la famille à La Réunion. Observatoire départemental de la Réunion, 49 p. 1992.

Thin, D., Quartiers populaires - L'école et les familles. Revue française de pédagogie, pp. 160-163, 1998.